

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal**

Séance du 29 avril 2026

Sous la présidence de M. Philippe BROLY, Maire

Membres en fonction :	19
Membres présents :	18
Membres absents non-excuses	0
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	1

Conseillers présents : Mmes et MM., Patrick KAUFFMANN, Lucienne ZWINGER, Edouard CAU, Alain KAPFER, Philippe BROLY, Patricia SCHOTT, Sandra STRASSER, Emmanuel RAPIN, Yves ROTT, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Enola WIND, Françoise ADLER, Alexandre WAHNERT, Thierry FOHRER et Nathalie TRAPP

Absents ayant donné procuration : Mme Julie SCHLEGEL procuration à Mme Adeline SCHIFF

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Sandra STRASSER

DCM 2026-04-03 : AFFAIRES GENERALES – autorisation de recours à des bénévoles

La commune a recours au bénévolat pour assurer la gestion de la bibliothèque. Afin de pouvoir faire bénéficier d'un statut de bénévoles aux gestionnaires du Point Lecture il est proposé de souscrire avec eux une convention. Le projet de convention est joint à la délibération et permettra notamment d'indemniser les frais de déplacement des bénévoles lorsque ceux-ci sont amenés à récupérer des livres auprès de la bibliothèque départementale ou auprès de libraires.

La signature de la convention permettra également d'assurer nos bénévoles.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2 et suivants,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

CONSIDERANT la nécessité d'avoir recours au bénévolat dans le cadre de la gestion du Point Lecture,

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le recours au bénévolat,
- **VALIDE** le projet de convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.



POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 30 avril 2026

Sandra STRASSER
Secrétaire de séance

Philippe BROLY
Maire